

# MOSSADEGH À L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

## Une ville idéale pour étudier ...

Après des études à l'Ecole libre des Sciences politiques à Paris, Mohammad Mossadegh s'inscrit le 24 octobre 1910 à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel.

*« Neuchâtel était l'une des meilleures villes francophones de Suisse pour suivre des études. Il n'y avait pas d'endroit pour s'amuser ou se distraire. Tout le monde restait à la maison dès neuf heures du soir et vaquait à ses occupations. »*

Mémoires de Mossadegh, 1961.



Félix-Henri Meuthen et Georges Magistris,  
professeurs à la Faculté de droit.

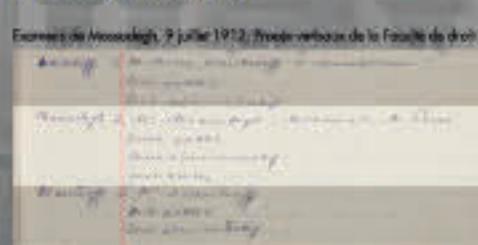


Programme des cours de la Faculté de droit, session d'hiver 1910-1911

*Malgré ses difficultés en latin et son ignorance de l'allemand, il obtient sa licence le 7 juin 1913.*

*« Étant donné que je n'avais pas appris le latin à l'école secondaire contrairement aux autres étudiants, je devais surmonter ce problème pour les examens. »* Mossadegh suit des cours privés et travaille avec acharnement pour être en mesure de traduire les *Institutes de Justinien*, mais il ne parvient pas à étudier l'intégralité de l'ouvrage. Il réfléchit à un moyen de s'en sortir : *« Le volume était toujours posé sur le pupitre du professeur. Je l'ouvris à plusieurs reprises pour voir sur quels chapitres il s'ouvrait afin de ne me préparer qu'à ces pages. Les chapitres 4, 5 et 6 s'ouvrirent plus souvent que les autres. Alors je n'appris que ces trois chapitres. A mon examen, c'est l'un de ces chapitres qui tomba et je fus prié de le traduire, ce que je fis avec compétence. »*

Mémoires de Mossadegh, 1961



Examen de Mossadegh, 9 juillet 1913 (Résultats verbaux de la Faculté de droit)

